Paris, le 13 mars 2015

Destinataires
Comité Directeur

Réf : JB/AM 2015-38
Mautret Anthony ✆ 01 48 01 24 56
Pôle Communication-Evénementiel–Marketing

Madame, Monsieur,

La Fédération Française de Gymnastique organise les 6ème Championnats d'Europe individuels de Gymnastique Artistique Masculine et Féminine à Montpellier, du 15 au 19 avril 2015.

Vous avez été tenus informés de l'organisation de l'évènement, et des actions promotionnelles (animations, places offertes aux champions régionaux, invitations aux acteurs fédéraux …).

Aujourd'hui, je souhaitais attirer votre attention sur les diffusions prévues durant les championnats d'Europe, leur financement et solliciter votre engagement à nos côtés.

Deux diffusions en direct sur France Télévision

Avec France Télévision, nous diffuserons sur France Ô d'abord la finale du vendredi 17 avril, puis la finale du samedi 18 avril.

Selon le système actuel en vigueur, la FFG financera la production de cette diffusion en direct, à hauteur de 115 000€. Dans le cadre du budget des championnats d'Europe, ce montant est déjà un engagement important pour notre fédération.

Une troisième diffusion est possible

Le dimanche 19 avril ce seront les finales par agrès. Il est envisagé de diffuser cette troisième séquence sur France 3. Pour financer cette séquence, nous la proposons en financement participatif sous l'intitulé **"de la Gym à la télé"**.

Le seuil à atteindre est fixé à **30 000€**.

Comment faire pour verser sa participation ?

Tous ceux qui aiment la gymnastique, et qui en souhaitent une plus grande diffusion à la télévision, peuvent participer au financement à partir de 5 €.

Pour devenir coproducteur des Championnats d'Europe 2015, il suffit de se connecter sur le site internet www.sponsorise.me et de verser sa participation par carte bancaire. On peut aussi envoyer le règlement par chèque à la Fédération Française de Gymnastique en précisant **"de la Gym à la télé"**. L'opération débute le 14 mars et prend fin le 12 avril prochain.

En deçà de l'objectif de 30 000€, chacun sera remboursé, et l'évènement ne sera pas diffusé.

Au-delà des 30 000€, la part supplémentaire sera consacrée à la diffusion des futurs évènements de Gymnastique Rythmique et de Trampoline et Tumbling.

Des contreparties sont prévues

Evidemment des contreparties sont prévues pour chaque niveau de participation.

Sa propre photo affichée dans la Park&Suites Arena de Montpellier, une affiche dédicacée par son gymnaste préféré, un tee-shirt d'entrainement de l'Equipe de France, une journée dans les coulisses des championnats d'Europe, une loge VIP etc… sont quelques-unes des contreparties proposées, et à consulter sur le site www.sponsorise.me

La principale condition de réussite

Les dirigeants ou techniciens, les licenciés ou non licenciés, les gymnastes ou leurs parents, les bénévoles ou professionnels, les fonctionnaires ou salariés privés doivent se mobiliser et participer s'ils souhaitent « de la Gym à la Télé ». Le réseau de ceux qui aiment la gymnastique et qui souhaitent la partager avec le plus grand nombre répondra présent.

La FFG sera elle-même très active sur les différents réseaux sociaux ou institutionnels.

Aussi, on compte sur vous pour communiquer sur ce projet avec vos licenciés et partenaires.

Avec ce mode de financement, la FFG innove.

Le Rugby Club de Toulon ou encore l'équipe cycliste Europcar ont déjà expérimenté le financement participatif mais la FFG sera la première fédération sportive à mettre en œuvre un projet participatif d'envergure nationale.

Aussi nous espérons que vous serez nombreux à nos côtés à participer à ce projet qui marquera une étape importante du retour de la gymnastique sur France Télévision.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

James Blateau
Président